

PROCÈS VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de la paroisse de La Doré, convoquée conformément à la Loi pour être tenue le lundi, 16 juin 2014, à 18h30, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de M. Jacques Asselin, maire.

Sont présents :

M. Jacques Asselin, maire  
M<sup>me</sup> Hélène Gagnon, conseillère  
MM. Yoland Bau, conseiller  
Marc Perron, conseiller  
Yanick Baillargeon, conseiller  
Michel Simard, conseiller  
Pierre-Paul Lalancette, conseiller  
Stéphanie Gagnon, directrice générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Asselin, maire ouvre la séance, récite la prière d'usage, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

-----

1. Appui au transfert de CAAF de Produits Forestiers Résolu

POINT 1.0

RÉSOLUTION 2014-06-134

APPUI AU TRANSFERT DE CAAF DE PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU

---

CONSIDÉRANT la lettre du sous-ministre du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec monsieur Richard Savard datée du 13 mai 2014;

CONSIDÉRANT QUE les besoins non garantis en approvisionnement de la matière ligneuse pour le fonctionnement de l'usine de Produits Forestiers Résolu de La Doré sont de 350 000m<sup>3</sup>, laquelle usine à une capacité de 850 000m<sup>3</sup>;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalite de La Doré est le promoteur d'un projet de forêt de proximité et est partie prenante de Produits Forestiers Résolu;

CONSIDÉRANT l'Entente de Principes d'ordre général (Approche commune) avec les Pekuakamiulnuatsh Takuhikan ;

CONSIDÉRANT les partenariats avec les communautés d'Obedjiwan et de Wemontaci ;

CONSIDÉRANT les ententes de gestion de la Réserve faunique Ashuapmushuan;

CONSIDÉRANT les superficies du territoire de trappe communautaire #74;

CONSIDÉRANT la présence de gestionnaires de territoires autochtones sur d'importantes superficies municipalisées de notre territoire de 280 km<sup>2</sup>;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré appui le transfert de CAAF de 54 100 m<sup>3</sup> à l'usine de La Doré tel que stipulé dans la correspondance du ministère des Ressources naturelles du Québec daté du 13 mai 2014 et

l'octroi de 150 000 m<sup>3</sup> à la Communauté de Mashteuiatsh et de 66 850 m<sup>3</sup> à l'usine de St-Félicien.

#### LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance spéciale est levée.

Jacques Asselin,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CGA,  
Directrice générale